



P présentation du budget primitif 2021



En dépit du contexte national engendré par la crise sanitaire et des incertitudes qui pèsent sur les finances communales, la municipalité, afin d'agir en faveur des barentinoises et des barentinois, orientera son action autour des axes prioritaires du projet municipal détaillés ci-après.

Un budget toutes sections confondues de

33 264 495€

dont 10 252 967€

pour l'investissement, un niveau historique



Une ville sportive

Dans le cadre de son action pour le sport et l'avenir des jeunes, la commune apportera une aide financière exceptionnelle de 15€ aux barentinois de moins de 18 ans pour une inscription dans un club sportif barentinois au titre de la saison 2021/2022.

Dans le cadre d'octobre rose, la première édition de la course « La Barentinoise » sera organisée en partenariat avec les associations Fitness Form et l'Athlétic Club Barentin.

Aide aux licences : 12 000€

Barentinoise : 8 000€

Pour permettre une pratique sportive de qualité, la commune poursuivra la rénovation des équipements sportifs avec l'aménagement et la mise en conformité du stade Joseph Guillemot avec la création de nouveaux éclairages LED et la réhabilitation du terrain de rugby. La programmation pour reconstruire le gymnase Neil Armstrong sera également lancée en 2021.

Mise en conformité Guillemot : 675 000€

Programme Armstrong : 36 000€





La culture pour tous

La commune souhaite renforcer l'animation sur l'ensemble du territoire. Dans ce cadre, la 2^{ème} édition de « Un été à Barentin » sera organisée. De plus, pour permettre aux habitants de s'appropriier dès à présent le futur parc, une programmation sur le thème « en attendant Badin » sera définie.

La Micro-Folie, musée numérique en collaboration avec 12 établissements culturels nationaux, sera installée à l'espace culturel André Siegfried en alternance avec les expositions.

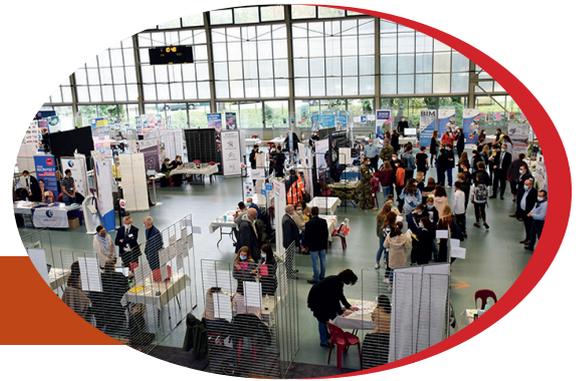
Animations festives et culturelles : 173 000€

Micro-folie : 40 000€

Par ailleurs, la commune lancera une étude relative à l'amélioration du confort et l'accessibilité du théâtre Montdory, et réalisera l'aménagement d'un espace numérique à la médiathèque.

Etude théâtre Montdory : 42 000€

Espace numérique à la médiathèque : 87 000€



Une ville solidaire

Barentin, ville amie des aînés

Comme chaque année, la commune versera une subvention de fonctionnement au CCAS, pour développer des actions en faveur de tous les Barentinois (jeunes, seniors, personnes les plus fragiles notamment). Elle organisera également des actions à destination des aînés tels le voyage d'automne et le colis de fin d'année. Le banquet ne pouvant se tenir cette année encore, la ville reconduira son opération « chèques services » au profit des aînés.

Subvention CCAS : 732 000€

Actions en faveur des aînés : 160 000€

Donner un coup de pouce aux jeunes

La commune reconduira l'organisation du forum des métiers en 2021. Elle favorisera aussi le recours à l'apprentissage avec le recrutement de cinq contrats en alternance.

Coût de l'alternance : 130 000€

Faciliter la vie associative :

Pour mieux informer les habitants, l'application « ma ville, mon appli » a été déployée en début d'année.

Application : 4 800€

Le soutien aux associations communales sera reconduit tant par le versement de subventions de fonctionnement que par la mise à disposition des équipements communaux.

Des travaux de rénovation à la maison des associations seront également réalisés.

Subventions aux associations : 148 000€

Rénovation maison des associations : 48 000€



L'accessibilité

Une commission communale pour l'accessibilité a été créée cette année, dont l'objectif final est la création d'une charte ville handicap, permettant de définir les engagements politiques en direction des personnes en situation de handicap.

La commune réalisera des travaux de mise aux normes favorisant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite tant dans les bâtiments communaux que sur les voiries, avec notamment le lancement d'un plan pluriannuel pour la création d'ascenseurs dans les établissements scolaires et la rénovation de celui de l'hôtel de ville.

Accessibilité bâtiments (dont ascenseurs) : 792 000€

Accessibilité voirie : 198 000€



Une ville plus verte, pour un cadre de vie plus agréable

Barentin, championne de la transition écologique

La commune a engagé un diagnostic énergétique sur l'ensemble des bâtiments communaux, qui permettra de définir le plan pluriannuel d'investissement de performance énergétique et ainsi de réduire, à terme, les dépenses de fluides.

Rénovation énergétique des bâtiments : 1 000 000€

Un système de récupération d'eau de pluie pour arroser les terrains du stade Guillemot sera installé lors des travaux de remise en conformité.

Récupération d'eau de pluie : 58 000€

La commune commencera à renouveler son parc automobile par des véhicules à faibles et très faibles émissions conformément aux dispositions de la loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019.

Véhicule propre : 40 000€

Comme solution alternative à l'entretien des espaces verts, la commune a signé une convention d'éco-pâturage avec la chèvrerie du Courtil, des chèvres et des boucs ont pris place sur les bords de l'Austreberthe, sur le site Badin, dans la cour à Doucet.

Convention chèvrerie : 3 700€

Se déplacer en toute tranquillité

La commune s'est engagée dans un plan vélo afin de soutenir cette pratique à l'échelle communale.

Dès 2020, les services municipaux ont été dotés de vélos électriques et particulièrement la police municipale.

Pour compléter l'action de la Communauté de Communes Caux Austreberthe, l'attribution d'une aide financière à l'achat d'un vélo spécifique pour les barentinois d'un montant de 200€ a été adoptée, à compter du 1^{er} janvier 2021.

Des pistes cyclables seront aménagées, notamment la rue Warendorf, ainsi que des parcs de stationnement.

Aide à l'achat de vélo : 20 000€

Piste cyclable rue Warendorf : 175 000€

Parcs à vélo : 40 000€



Aménagement du Parc Auguste Badin

L'action de la ville dans ce domaine prendra, également, corps à travers le lancement des études pour l'aménagement du parc Auguste Badin afin de pouvoir en faire l'un des plus grands parcs paysagers de Normandie. Au-delà des premiers travaux de dépollution, le schéma d'aménagement paysager est d'ores et déjà lancé, et le choix d'un assistant à maîtrise d'ouvrage vient d'être finalisé. L'aménagement d'une passerelle piétonne reliant la voie verte au site sera réalisée pour la rentrée 2021.

Dépollution et aménagement passerelle : 696 000€

Schéma d'aménagement paysager et AMO : 300 000€

Elle aura également recours à des Établissements et Service d'Aide par le Travail (ESAT) pour la réalisation de prestations de fournitures et d'entretien.

Ateliers protégés : 15 000€



Une ville sereine

La commune déploiera son plan d'équipement de vidéo protection sur les bâtiments communaux, et réalisera des améliorations sur les aménagements routiers et le mobilier urbain.

Vidéoprotection : 150 000€

Mobilier urbain : 150 000€



Le meilleur pour les enfants

Comme chaque année, la commune mènera des travaux importants dans les établissements scolaires, en plus de la réfection et de l'aménagement des cours d'école. Trois conteneurs seront également installés dans les écoles maternelles à usage d'abris à vélos, et seront décorés par des artistes.

Travaux dans les écoles : 625 000€

Réfection et aménagement des cours d'écoles : 168 000€

Conteneurs à vélo et street art : 42 000€

Des nouveaux locaux plus adaptés seront mis à disposition du Pôle Animation Jeunesse.

Locaux PAJ : 160 000€

Des travaux de rénovation au centre de loisirs les Ormeaux seront réalisés ainsi que des travaux de mise en conformité dans les trois structures de la petite enfance, dans l'attente de travaux de réfection plus importants qui devraient intervenir courant 2022.

Travaux au centre de loisirs : 80 000€

Travaux dans les crèches : 132 000€

